

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **1<sup>er</sup> mai 2023**, à 20 h 00 à l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale à L'Avenir.

Monsieur François Fréchette, maire, préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1 Pierre Lavallée	Siège No 4 Vacant
Siège No 2 Céline Couture	Siège No 5 Julien Paradis
Siège No 3 Michel Lalonde	Siège No 6 Vacant

Est également présente  
Suzie Lemire, directrice générale — greffière-trésorière.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, François Fréchette, constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

**R 2023-05-104**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



**ORDRE DU JOUR**  
**Séance du 1er mai 2023**

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 3 avril 2023

**Conseil**

**Administration**

- 4 Adoption des comptes à payer - Mai 2023
- 5 Soutien à l'action bénévole 2022-2023 - Remboursement Âge d'or
- 6 Aménagement paysager et bacs à fleurs
- 7 Tournoi de golf MRC Drummond - P'tites boîtes à lunch
- 8 Calendrier des séances 2023 - Modifié
- 9 Diffusion enregistrement des séances
- 10 Offre de service plan - Rénovation bureau municipal

**Sécurité**

- 11 Entente commune intermunicipale sauvetage d'urgence en milieu isolé - Autorisation de signature

**Voirie**

- 12 Rapiéçage mécanisé
- 13 Nettoyage fossé et remplacement de ponceau
- 14 Achat signalisation
- 15 Embauche - Responsable des espaces verts
- 16 Embauche - Surveillant carrières/sablières

#### **Hygiène du milieu**

- 17 Achat d'alun
- 18 Vidange station de pompage et ponceau
- 19 Collecte appareils électroniques - ARPE Québec

#### **Urbanisme et zonage**

- 20 Recommandation CPTAQ - Lot 5 981 103

#### **Loisirs et culture**

#### **Général**

#### **Varia :**

- 21 **Correspondance**
- 22 **Période de questions**
- 23 **Levée de l'assemblée**

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2023-05-105**

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 3 AVRIL 2023**

Il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 3 avril 2023, tel que présenté et rédigé.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

#### **CONSEIL**

#### **ADMINISTRATION**

**R 2023-05-106**

### **4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – MAI 2023**

Il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'approuver les comptes à payer du mois de mai 2023, tels que présentés.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-05-107

**5. SOUTIEN À L'ACTION BÉNÉVOLE 2022-2023 – REMBOURSEMENT ÂGE D'OR**

**ATTENDU QUE** le député de Johnson, M. André Lamontagne, a remis à la municipalité un chèque au montant de 300 \$ dans le cadre du programme de Soutien à l'action bénévole 2022-2023 pour l'Âge d'or ;

**ATTENDU QUE** cette aide financière est destinée à l'Âge d'or et qu'il y a lieu de remettre le montant de 300 \$ à l'organisme ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu de remettre le montant de 300 \$ reçu du député M. Lamontagne dans le cadre du programme de soutien à l'action bénévole 2022-2023 pour la mission de l'année du club de l'Âge d'or.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents

R 2023-05-108

**6. AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET BACS À FLEURS**

**ATTENDU QUE** la Municipalité souhaite fleurir le village en installant les bacs à fleurs sur la rue Principale ;

**ATTENDU QUE** Pépinière L'Avenir propose l'aménagement des 30 bacs à 2 100 \$ plus taxes incluant l'entreposage des bacs à la pépinière afin de les aménager ;

**ATTENDU QU'**un budget d'environ 500 \$ est nécessaire pour l'achat de paillis et engrais pour l'aménagement des plates-bandes ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de faire aménager les bacs à fleurs par Pépinière L'Avenir au coût de 2 100 \$ plus taxes et de rendre disponible un montant de 500 \$ pour l'achat de paillis et engrais pour l'aménagement des plates-bandes.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-05-109

**7. TOURNOI DE GOLF DE LA MRC DE DRUMMOND – P'TITES BOÎTES À LUNCH**

**ATTENDU** l'invitation reçue de la MRC de Drummond pour le tournoi de golf annuel qui se déroulera le 15 juin prochain au Club de golf Le Drummond ;

**ATTENDU QUE** les profits générés par ce tournoi seront versés à la Fondation de la Tablee populaire et plus spécifiquement pour les P'tites boîtes à lunch ;

**ATTENDU QUE** pour l'édition 2023, le comité organisateur souhaite bonifier les fonds amassés par la recherche de commandites dans le milieu ;

**ATTENDU QU'**aucun membre du conseil ne peut assister au tournoi de golf le 15 juin prochain ;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite toute de même contribuer à la levée de fonds à la hauteur du nombre de citoyens tel que l'an dernier ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu de remettre un montant de 1 450 \$ en commandite pour l'évènement et ainsi soutenir la cause des p'tites boîtes à lunch.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2023-05-110**

#### **8. CALENDRIER DES SÉANCES 2023 - MODIFIÉ**

**ATTENDU QU'**il y a lieu de modifier le calendrier des séances en prévision du scrutin du 4 juin prochain en reportant la séance prévue le 5 juin au 12 juin ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'adopter le calendrier des séances 2023 modifié ci-après pour la tenue des séances ordinaires du conseil municipal de 2023 qui débiteront à 20 h :

Lundi le 16 janvier	Lundi le 3 juillet
Lundi le 6 février	Lundi le 14 août
Lundi le 6 mars	Lundi le 11 septembre
Lundi le 3 avril	Lundi le 2 octobre
Lundi le 1er mai	Lundi le 6 novembre
Lundi le 5 juin	Lundi le 4 décembre

**Il est aussi résolu** qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale/secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2023-05-111**

#### **9. DIFFUSION ENREGISTREMENT DES SÉANCES**

**ATTENDU** la résolution R 2021-09-203 concernant la diffusion de l'enregistrement des séances sur le site web ;

**ATTENDU QUE** la municipalité n'a pas l'obligation de diffusion l'enregistrement des séances ;

**ATTENDU QUE** les séances du conseil sont publiques et que le procès-verbal des séances sont publiés sur le site web ;

**EN CONSEQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu de ne plus diffuser les enregistrements des séances du conseil sur le site web. Le conseil invite les citoyens à assister aux séances et/ou à consulter les procès-verbaux sur le site web de la municipalité.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2023-05-112**

#### **10. OFFRE DE SERVICE PLAN – RENOVATION BUREAU MUNICIPAL**

**ATTENDU** le projet de rénovation du bureau municipal financé par le PRABAM ;

**ATTENDU QUE** suite à des demandes d'offres de service pour un plan d'aménagement l'offre de M. Stéphane Turgeon a été retenu pour un montant de 250 \$ ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu d'accepter l'offre de service de M. Stéphane Turgeon pour le plan d'aménagement du bureau municipale pour un montant de 250 \$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

## **SÉCURITÉ**

**R 2023-05-113**

### **11. ENTENTE COMMUNE INTERMUNICIPALE SAUVETAGE D'URGENCE EN MILIEU ISOLÉ – AUTORISATION DE SIGNATURE**

**ATTENDU QUE** l'entente signée en 2018 pour le sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI) ;

**ATTENDU QUE** dans cette entente l'équipe SUMI de Saint-Cyrille-de-Wendover couvrait les municipalités situées sur les côtés Est et Nord de la rivière Saint-François alors que celle de Saint-Majorique couvrait les municipalités situées à l'Ouest et au Sud de la rivière ;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Majorique n'est plus en mesure d'offrir le service d'urgence en milieu isolé et que la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham désire se prévaloir de ce rôle ;

**ATTENDU QU'**il y a lieu d'autoriser le maire, M. François Fréchette, et la directrice générale/greffière-trésorière, Mme Suzie Lemire, à signer pour et au nom de la municipalité l'entente commune intermunicipale pour les services de sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI) ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu d'autoriser le maire, M. François Fréchette, et la directrice générale/greffière-trésorière, Mme Suzie Lemire, à signer pour et au nom de la municipalité l'entente commune intermunicipale pour les services de sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI).

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

## **VOIRIE**

**R 2023-05-114**

### **12. RAPIÉÇAGE MÉCANISÉ**

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite faire du rapiéçage mécanisé sur les rues des Pins et Lachapelle représentant une quantité d'environ 140 tonnes ainsi que les routes McGiveney, Boisvert et Ployart représentant une quantité d'environ 160 tonnes ;

**ATTENDU QU'**à la suite d'une demande de prix, Vallières Asphalte Inc. offre le meilleur prix au taux de 159.50 \$ la tonne ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de faire effectuer les travaux de rapiéçage mécanisé par Vallières Asphalte Inc. au taux de 159.50 \$ la

tonne et ce pour environ 140 tonnes sur les rues des Pins et Lachapelle ainsi qu'environ 160 tonnes sur les routes McGiveney, Boisvert et Ployart.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2023-05-115**

### **13. NETTOYAGE FOSSÉ ET REMPLACEMENT PONCEAU**

**ATTENDU QUE** du nettoyage de fossé est requis devant le terrain des loisirs sur environ 150 mètres et que le ponceau de l'entrée principale doit être remplacé ;

**ATTENDU** les travaux de nettoyage de fossé seront effectués par Excavation Yergeau pour un montant estimé de 870 \$ et l'achat de ponceau sera fait chez le Spécialiste du ponceau pour un montant de 488.25 \$ pour un montant total des travaux d'environ 1 358.25 \$ plus taxes ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu d'autoriser les travaux de nettoyage de fossé et de remplacement de ponceau devant le terrain des loisirs pour un montant d'environ 1 358.25 \$ plus taxes.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2023-05-116**

### **14. ACHAT SIGNALISATION**

**ATTENDU QU'**il y a lieu de faire l'achat de signalisation ;

**ATTENDU** la soumission de Martech pour 12 panneaux de nom de rue, 2 panneaux d'arrêt, 1 panneau de traverse de vélo ainsi que 4 panneaux de la municipalité de L'Avenir pour un montant de 1 004.50 \$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu de faire l'achat de signalisation selon la soumission de Martech pour un montant de 1 004.50 \$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2023-05-117**

### **15. EMBAUCHE – RESPONSABLE DES ESPACES VERTS**

**ATTENDU QU'**il y a lieu de procéder à l'embauche de la personne responsable de l'entretien des espaces verts ;

**ATTENDU QUE** M. Sylvain Shank qui a occupé ce poste l'an dernier est intéressé à occuper le poste pour la saison 2023 ;

**ATTENDU QUE** son embauche est effective maintenant et la directrice de voirie, Mme Isabelle Vanier, déterminera la date d'entrée en fonction selon les besoins de la municipalité ;

**ATTENDU QUE** le salaire du poste d'entretien des espaces verts est établi selon la grille salariale 2023 adoptée en novembre 2022 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de faire l'embauche de M. Sylvain Shank au poste d'entretien des espaces verts et ce, selon les conditions établies.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2023-05-118**

**16. EMBAUCHE – SURVEILLANT CARRIÈRES/SABLIÈRES**

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite faire l'embauche d'un surveillant des carrières et sablières pour 2023 ;

**ATTENDU QUE** M. Luc Giguère, ayant déjà occupé cet emploi, est intéressé à occuper le poste pour la saison 2023 ;

**ATTENDU QUE** son embauche est effective au 14 mai 2023 jusqu'au 14 octobre 2023 et ce, selon le taux horaire établi et le remboursement du kilométrage ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu de faire l'embauche de M. Luc Giguère au poste de surveillant de carrières/sablières selon les conditions établies.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**HYGIÈNE DU MILIEU**

**R 2023-05-119**

**17. ACHAT D'ALUN**

**ATTENDU QU'**il y a lieu de faire l'achat d'alun pour les eaux usées ;

**ATTENDU** la soumission pour l'alun au coût de 3 358.95 \$ pour 3 tôtes de 1 225 kg livré;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'autoriser l'achat d'alun pour 2023 pour un montant de 3 358.95 \$ pour 3 tôtes de 1 225 kg.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2023-05-120**

**18. VIDANGE STATION DE POMPAGE ET PONCEAU**

**ATTENDU QUE** la vidange de la station de pompage est à effectuer ainsi que la localisation et le nettoyage d'un pluvial ;

**ATTENDU** l'offre de service de Vacuum Drummond à 350 \$ de l'heure pour le vacuum et l'hydro pression et de 35 \$ le mètre cube pour la disposition des boues au montant d'environ ;

**ATTENDU QUE** les travaux de la vidange de la station de pompage est estimé à environ 1 700 \$;

**ATTENDU** l'offre de service de MDF Inspection pour la location du pluvial 600 \$ et qu'il y lieu de prévoir des frais pour le nettoyage selon le taux horaire de Vacuum Drummond ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu de faire le nettoyage de la station de pompage et la localisation du pluvial et son nettoyage.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2023-05-121**

**19. COLLECTE APPAREILS ÉLECTRONIQUES – ARPE QUÉBEC**

**ATTENDU QUE** l'Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec (ARPE-Québec) offre aux municipalités de faire une collecte spéciale pour les produits électroniques ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de L'Avenir souhaite faire une collecte spéciale le 17 juin 2023 au garage municipal ;

**ATTENDU QUE** la municipalité offrira à Partenaire 12-18 d'être présent sur place le 17 juin afin d'accueillir les citoyens ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu que la Municipalité de L'Avenir, en collaboration avec l'ARPE-Québec, tienne une collecte spéciale de produits électroniques le 17 juin prochain de 9h00 à 16h00 au garage municipal.

**Il est aussi résolu** d'offrir au comité Partenaire 12-18 de s'occuper de l'évènement.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**URBANISME ET ZONAGE**

**R 2023-05-122**

**20. RECOMMANDATION CPTAQ – Lot 5 981 103**

**ATTENDU QUE** M. Sylvain Charpentier s'adresse à la CPTAQ afin d'obtenir l'autorisation d'aliéner le lot 5 981 103 pour une utilisation autre que l'agriculture ;

**ATTENDU QUE** la demande consiste à détacher une partie du lot 5 981 103 ayant une superficie de 5 000 mètres carrés qui aurait des droits acquis puisque la maison d'origine s'y trouve ;

**ATTENDU QUE** M. Charpentier souhaite également obtenir l'autorisation de détacher une partie supplémentaire du lot 5 981 103 ayant une superficie de 5 205.9 mètres carré afin de conserver l'écurie et l'enclos de chevaux ;

**ATTENDU QUE** la demande telle que sollicitée ne viendra pas compromettre l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles ;

**ATTENDU QUE** la demande est conforme avec le règlement de zonage de la Municipalité ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'appuyer la présente demande et de recommander à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec d'y faire droit.



Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

## LOISIRS ET CULTURE

### GÉNÉRAL

### VARIA

#### 21. CORRESPONDANCE

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois d'avril 2023 est remis à tous les conseillers.

#### 22. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

R 2023-05-123

#### 23. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée de lever la séance à **20 heures 37 minutes**.

\_\_\_\_\_  
François Fréchette  
Maire

\_\_\_\_\_  
Suzie Lemire  
directrice générale –  
Greffière-trésorière

Je, François Fréchette, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**Signé le 12 juin 2023.**

Nom fournisseur	Description	Solde
Alexandre Courchesne	Subvention couches lavables	96.00 \$
Pièces d'auto Bilodeau inc.	Liquide inflammable	24.72 \$
Outilmax	Loisirs	47.88 \$
Eurofins Environex	Analyse TEU 2023-02-23 / Certificat # 3515014	112.11 \$
Eurofins Environex	Analyse EP 2023-03-23 / Certificat # 3528784	96.58 \$
Globo Cam	Filtre a huile / entretien camion western star	49.26 \$
Société Immobilière Sommet	Location - Tour Avenir Mai 2023	410.48 \$
Distribution Mickael Provencher	Livraison Bouteuille d'eau	8.00 \$
Isabelle Vanier	Essence camionnette F-150	174.79 \$

Isabelle Vanier	Dépense Essence camionnette F-150	186.40 \$
Isabelle Vanier	Dépenses, essence F-150 / Clé Artic MX	127.05 \$
Buffet à la Carte	Réunion du Conseil	125.32 \$
Suroît Propane	Chauffage propane Garage	907.24 \$
Suroît Propane	Chauffage propane Loisirs	457.37 \$
Marylène V. Sauvé	Frais de déplacement	103.35 \$
Marylène V. Sauvé	Rangement cabanon , bacs, étagères	741.57 \$
Carquest Drummondville	Entretien F-150 ampoule	9.47 \$
CSC des Chênes	Fibre optique - Avril 2023	266.14 \$
Sylvie Giroux	Dépenses Courrier recommandé, timbre, produit nettoyy.	149.66 \$
Agiska Coopérative	Loisirs pinceau, ensemble de peinture	19.07 \$
Agiska Coopérative	Produit décapant et rouille Afficheur mobile	158.34 \$
Agiska Coopérative	Afficheur mobile , produit peinture, mèche, ancre beton	3.42 \$
Groupe Infoplus	Renouvellement Microsoft 365 8-03-2023 AU 7-03-2024	607.07 \$
Macpek	Connecteur , attache capot / entretien niveleuse	32.96 \$
Mini-Béton139 inc	Block de béton pour Radar Mobile	17.25 \$
Fournitures ind. MEGA Ltée	Afficheur de vitesse collets	32.42 \$
Groupe Maska Inc.	Filtre a huile et air / entretien niveleuse	586.51 \$
Groupe Maska Inc.	Filtre hydraulique / entretien niveleuse	430.03 \$
Les Service exp inc.	R2023-03-063 Prolon. Égout rues Boisvert, Manon , Cloutier	1 437.19 \$
Les Services exp inc	R2022-04-082 Prolongement égouts	1 970.67 \$
Megaburo	Compteur photocopieur couleurs	252.39 \$
Megaburo	Compteur photocopieur noir	34.68 \$
Megaburo	Crayons,Colle,Papier lettre	196.04 \$
Megaburo	Crédit retour de marchandises crayons	(32.23 \$)
Megaburo	Lecteur photocopieur noir 31 mars au 31 avril 2023	39.91 \$
Megaburo	Compteur photocopieur couleur 31 mars au 30 avril 2023	11.54 \$
MRC Drummond	Gonet abonnement annuel / 1er janv. au 31 déc. 2023	1 491.22 \$
MRC Drummond	Gonet Mise à jour matrice graphique	157.50 \$
MRC Drummond	Gonet mise à jour matrice graphique	78.75 \$
MRC Drummond	Fiches d'exécution	71.52 \$
PJB Industries inc	Entretien niveleuse pointe carbure	853.69 \$
Petite Caisse	Petite caisse - boisson, poste canada , essence petit outils	71.65 \$
Petite Caisse	Petite caisse - Conseil Avril 2023	30.00 \$
R G.M.R. Bas St-François	Conteneur garage collecte 20 mars 2023	65.00 \$
Marc-Antoine Coté	R2022-12-304 Honoraire 1er janv. Au 31 mars 2023	1 494.68 \$
Energie Sonic inc.	Diesel Garage	1 213.72 \$
Microtec Informatique	Lenteur PC Sylvie	108.08 \$
Microtec Informatique	R2023-04-076 Portable pour le Maire,tapis souris,sac	1 732.64 \$
Lemire Suzie	Licence mensuelle Outlook - Avril	29.32 \$

	2023	
Lemire Suzie	Hébergement site web - Site Ground Hosting	245.55 \$
Contro Lectric Enr./2755-1043	R2023-03-062 Remplac. Projecteur garage municipal	284.35 \$
FQM	R2023-03-048 Formation FQM	293.19 \$
Signal Services Inc.	R2023-03-060 Radars mobiles - Accessoires	19 739.51 \$

**SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER 37 851.02 \$**

Fournisseur	Description	Montant
Bell Mobilite	313-3150 / 475-5374 / 7111 - Avril 2023	594.83 \$
Marylène V. Sauvé	R2021-11-280 Contribution utilisation cellulaire	50.00 \$
Cross Curtis	R2022-11-276 Contribution utilisation cellulaire	50.00 \$
Hydro Québec	Lumières de rues 1er mars au 31 mars 2023	449.98 \$
Hydro Québec	Station Pompage 16 février au 18 avril 2023	93.09 \$
Hydro Québec	Étang 16 février au 18 avril 2023	537.90 \$
Fréchette François	R2021-11-243 Contribution utilisation cellulaire	50.00 \$
Cogeco Connexion inc	Garage 13 avril au 12 mai 2023	94.17 \$
Banque Royale - Crédit Bail	R2021-11-258 Crédit-bail Camion Western Star	2 253.34 \$
MRC Drummond	R2021-01-006 Quote part	8 310.77 \$
R.G.M.R. Bas St-François	R2021-01-006 Quote part	11 257.40 \$
Lemire Suzie	R2018-12-308 Contribution utilisation cellulaire	50.00 \$
Grenco	Location photocopieur	136.42 \$
	<b>SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES</b>	<b>23 927.90 \$</b>

<b>SALAIRES AVRIL 2023</b>	
<b>Salaires nets avril 2023</b>	<b>19 372.23 \$</b>
<b>Remises provinciales avril 2023</b>	<b>7 568.11 \$</b>
<b>Remises fédérales avril 2023</b>	<b>2 893.61 \$</b>
<b>SOUS-TOTAL SALAIRES AVRIL 2023</b>	<b>29 833.95 \$</b>
<b>SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER AVRIL 2023</b>	<b>37 851.02 \$</b>
<b>SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES AVRIL 2023</b>	<b>23 927.90 \$</b>
<b>TOTAL COMPTES À PAYER AVRIL 2023</b>	<b>91 612.87 \$</b>